

... La clé ou le taxi

À l'entrée donc, Benoît et ses copains essuient quelquefois des refus. "Les gens disent qu'ils viennent faire la fête et qu'ils veulent boire. On a beau argumenter, on ne peut les faire changer d'avis."

La route des jeunes ne bannit pas complètement l'alcool. "On s'en tient au taux légal de 0,5 g d'alcool par litre de sang. On veut que les gens sachent ce que ce taux représente... pour qu'ils puissent l'expliquer à leur tour, lors d'un dîner en famille par exemple."

Toute la nuit, les bénévoles vont discuter avec les gens – conducteurs ou non – qui viennent les interpeller. "Il est rare qu'on ait un creux d'une demi-heure pour danser", sourit Benoît. Ils distribueront

aussi, massivement, des alcootests : "Les jeunes ne savent pas où s'en procurer. C'est un outil qui a été beaucoup moins médiatisé que le préservatif. Et nous on voudrait que chaque conducteur ait un alcootest dans sa boîte à gant."

Au petit matin, c'est dans un éthylomètre électronique – incontestable – que le conducteur devra souffler afin de récupérer ses clés de voiture.

"À peu près 1 % des jeunes qui se sont engagés, soit trois par soirée, ont dépassé le taux légal. Alors, on refuse de rendre les clés. En général, le patron de la boîte ou des gens de la sécurité sont avec nous. Soit on appelle un taxi, aux frais du conducteur, soit un membre du groupe est apte à conduire."

Avec des projets d'opérations

similaires dans les bars et auprès des associations étudiantes, La route des jeunes, qui a fait du Var son département pilote dans la région, n'en démord pas : il y a encore du bitume à gagner pour la sécurité. Mais Benoît en est conscient : "Les 20 % qui restent à convaincre seront les plus difficiles." ■

La prévention routière

14 rue Picot à Toulon.

Tél. 04 94 92 98 41.

La route des jeunes
Provence-Alpes-Côte
d'Azur.

Tél. 04 42 26 04 37.

www.rdpaca.org

80 % des conducteurs jouent le jeu.



VOLONTAIRES

Une nuit pour la vie et Capitaine de soirée sont des opérations financées dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière. Ce PDASR est alimenté à parts égales par le Conseil général et l'État – 321 000 € au total. Il comprend une cinquantaine d'actions menées par des associations, des collectivités locales, des administrations – direction départementale de l'équipement, inspection académique.

Le Conseil général est responsable de 2 621 kilomètres de routes départementales auxquelles il a consacré en 2003 un budget de 62,5 millions d'euros. Parmi les travaux effectués, les aménagements et équipements de sécurité concernent la signalisation, les dispositifs de retenue comme les glissières et la suppression des zones d'accumulation d'accidents

Travaux de sécurité

"Au paradis, le port du casque n'est plus obligatoire", "Son portable a sonné, son heure aussi". Parce qu'ils osent des mots et des images fortes, les collégiens sont tout indiqués pour trouver des slogans et des affiches sur la violence routière.

C'est pourquoi, le challenge inter-collèges de la sécurité routière

est une des actions-phares menées dans le département. Mais la sécurité routière est l'affaire de tout le monde et c'est ce qu'ont rappelé les assises organisées en octobre à Toulon à l'initiative de la préfecture et du Conseil général.

Les jeunes – les deux-roues notamment sont une "cible émergente" dans le département –, le monde du travail, les personnes âgées : autant de thèmes sur lesquels les participants ont planché.

Les prix du challenge 2002-2003 ont été remis, par Pierre-Étienne Bisch, préfet, Gérard Fabre, vice-président du Conseil général et Robert Clarimon, inspecteur d'académie aux collèges lauréats : Henri-Bosco de La Valette, Pins d'Alep de Toulon, La Cordeille d'Ollioules, Gérard-Philippe de Cogolin et Pré-de-Pâques de Brignoles. Les dessins des lauréats sont publiés dans une plaquette, "Dix de conduite", disponible en téléphonant au 04 94 18 62 09.